



Mutualia santé CFR

Envie d'une complémentaire santé proche des seniors ?

Lisez et comparez !

Avec **MUTUALIA SANTÉ CFR** nous vous proposons un contrat à des tarifs négociés et maîtrisés, avec un avantage essentiel et unique sur le marché des complémentaires santé : **aucune augmentation liée à l'âge pour les personnes de plus de 70 ans !**

Mutualia, en partenariat avec la Confédération Française des Retraités, a élaboré une complémentaire santé qui s'adapte à vos besoins et à votre budget, conforme aux critères des contrats responsables et du 100% Santé.

LES FORMULES

Mutualia et la CFR vous proposent une complémentaire santé qui permet de faire face à la fin des avantages des contrats collectifs proposés par les entreprises. Ce partenariat a pour fondement le partage de valeurs communes telles que la solidarité et la proximité qui sont la base du mutualisme.

Bénéficiez d'une complémentaire santé de qualité : c'est l'objectif poursuivi par cette collaboration exclusive.

Négociée par vos représentants nationaux, cette offre vous propose 4 formules simples, qui vous protègent efficacement :

Niveau 1 : essentielle, cette garantie rembourse vos frais au ticket modérateur pour répondre aux petits besoins de santé

Niveau 2 : complète, cette offre prend mieux en charge les dépassements d'honoraires

Niveau 3 : optimale, cette troisième possibilité vous offre des remboursements plus élevés pour couvrir au mieux vos dépenses de santé

Niveau 4 : excellence, cette dernière garantie renforcée apporte une amélioration des remboursements sur les postes les plus coûteux comme l'optique et le dentaire, mais aussi pour l'hospitalisation et les médicaments.

LES OPTIONS

Forfait 1

Complétez votre formule avec l'un des **Forfaits Bien-être et Prévention**.
2 options pour prendre en charge les dépenses supplémentaires peu ou pas remboursées par le régime obligatoire.

Forfait⁽¹⁾ de **120€/an/bénéficiaire**

- Substituts nicotiniques / sevrage tabagique prescrits
- Vaccins prescrits
- Homéopathie et pharmacie prescrites
- Traitement préventif paludisme prescrit
- Pédicure / podologue (2)
- Visite annuelle du sport + test d'effort
- Assistance médicale à la procréation
- Contraception prescrite
- Psychologue libéral
- Médecines douces : ostéopathie, chiropractie, acupuncture, étioopathie, diététicien, psychomotricien (3)
- Appareillage médical prescrit (achat ou location)

Forfait 2

Forfait⁽¹⁾ de **150€/an/bénéficiaire**

Prestations du **Forfait 1** avec en complément :

- Fournitures et entretien appareillage auditif
- Forfait d'accompagnement à l'hôpital du bénéficiaire du plus de 60 ans
- Frais de déplacement et d'hébergement en cure thermale
- Forfait basse vision
- Fournitures incontinence
- Prothèses capillaires suite à radio/chimiothérapie

(1) Forfait annuel à utiliser librement sur les différentes prestations dans la limite du montant indiqué et si elles sont non prises en charge par le RO. Pour les Professionnels de santé réglementés : le praticien doit justifier d'un numéro ADEL ou d'une inscription au Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) ou d'un numéro FINESS. Pour les Professionnels de santé non réglementés : le praticien doit justifier son inscription à l'annuaire professionnel ou à l'organisation représentative de l'activité (fédération/syndicat professionnel), ou justifiant par diplôme (copie du justificatif, du titre RNCP) de son aptitude professionnelle. Pour être remboursé, une facture acquittée au nom du bénéficiaire indiquant les dites références et le détail des actes pratiqués doit être fournie.

(2) Prestation remboursées si non prise en charge par le RO. La prestation pédicure/podologue du forfait Bien-être est cumulable avec le remboursement présent dans la formule de base

(3) Acupuncture : exercée par un médecin une sage femme ou un chirurgien-dentiste disposant des diplômes leur permettant d'exercer les actes légalement. Prestations remboursées si non prises en charge par le Régime Obligatoire.

MUTUALIA SANTÉ CFR C'EST AUSSI...

- **Des tarifs négociés** pour vous et vos proches (tarifs bénéficiaires sur demande auprès de votre conseiller).
- **Un accès au réseau de soin optique Carte Blanche** pour des verres de qualité à prix négociés.
- **Un service de téléconsultation.**
- **Un espace adhérent en ligne et une application** : Suivi des remboursements, gestion des données personnelles et vos avantages
- **Près de 160 agences partout en France** et un **Service de relation adhérent téléphonique** disponible du lundi au vendredi pour répondre à toutes vos questions !
- **Mapatho +** : une plateforme spécialisée dans le partage de ressources, de recommandations et de prévention pour les maladies chroniques et de longue durée.
- **Mutualia Assistance** : Pour vous, vos proches ou vos enfants, Mutualia a conçu différentes aides adaptées à chaque situation au 05 49 16 37 55 (24h/24 et 7j/7).



Appelez le

09 78 353 353*

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 17h



Informations en ligne sur
www.mutualia.fr
ou en scannant ce QR Code !



Entre nous, c'est humain